
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 6 novembre 2020 à 15 h 15 au
815, rue Bel-Air, salle 02-101,
en visioconférence conformément à l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et
des Services sociaux en date du 2 octobre 2020**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Sylvain Villeneuve, directeur d'arrondissement
Mme Sylvie Parent, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Beaulieu, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social (par délégation)
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics
Mme Julie Nadon, directrice par intérim - Aménagement urbain et patrimoine
Mme Daphné Claude, secrétaire-rechercheur – Greffe

AUTRE PRÉSENCE :

M. Marc-André Hernandez, chef de division – Urbanisme arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Le président déclare la séance ouverte à 15 h 21.

CA20 22 0283

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2020

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2020, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.01

10.02 - Période de commentaires des élus

Aucun commentaire

10.03 - Période de questions et commentaires du public

À 15 h 24, le maire annonce le début de la période de questions. La personne mentionnée ci-dessous adresse une question relative au sujet suivant:

Simon-Alexandre Rivière : camionnage

La période de questions prend fin à 15 h 28.

CA20 22 0284

Donner un avis de motion et prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001) (dossier 1207279024)

Le maire Dorais donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001), sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Considérant l'énonciation des modifications apportées aux articles 1 et 3 du projet de règlement;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1207279024

CA20 22 0285

Approuver la nomination du Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, et ce, à compter du 21 novembre 2020 (dossier 1206118002)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauv  et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver la nomination de M. Marc-Andr  Hernandez   titre de Directeur de l'am nagement urbain et du patrimoine, et ce,   compter du 21 novembre 2020.

ADOPTÉE   L'UNANIMIT 

51.01 1206118002

70.01 - P riode de questions et d'informations r serv e aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

  15 h 35, tous les points   l'ordre du jour ayant  t  trait s, le maire d clare la s ance lev e.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Sylvie Parent
Secr taire d'arrondissement

Ce proc s-verbal a  t  ratifi    la s ance du conseil d'arrondissement tenue le 7 d cembre 2020.

Initiales Sylvie Parent